

ANNEE

3^{ème} Technicien en horticulture

DEGRE

2^{ème} degré technique de qualification

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Au terme du deuxième degré, les étudiants auront une formation dans le domaine des sciences agronomiques. En effet, les formations agricoles, horticoles et sylvicoles nécessitent les mêmes bases agronomiques. Selon l'orientation ultérieure des élèves, les bases peuvent être déjà orientées par le choix des exemples et/ou par le choix de modules particuliers. Les différents cours de l'option tant techniques que pratiques ont pour but de sensibiliser les jeunes et d'éveiller leur curiosité aux métiers de l'horticulture.

REMARQUES PARTICULIERES

L'emploi lié à cette option exige de s'adapter aux contraintes du métier : Travail en plein air et en toutes saisons, port de charges lourdes, manipulation des plantes (pollens), produits phytopharmaceutiques, ...

CERTIFICATION

A l'issue de la 4^e : Obtention du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré.

I.P.E.S. Tournai (site 1)
Boulevard Léopold, 92b
7500 Tournai

Tel : 069/45.28.70
Fax : 069/45.28.77
Courriel : ipes.tournai@hainaut.be
Internet : www.etudierenhainaut.be/wapi

GRILLE HORAIRE

Forme d'enseignement : TECHN. DE QUALIFICATION	
Section : HORTICULTURE	
Année d'études	3e
Religion / Morale/ Philosophie et citoyenneté	1
Philosophie et citoyenneté	1
Education physique	2
Français	4
Histoire	1
Géographie	1
Mathématiques	2
Langue moderne (anglais/néerlandais)	2
Formation scientifique	2
COURS DE L'OPTION	
Cours techniques horticoles comprenant :	10
• Culture maraîchère	2
• Arboriculture fruitière	2
• Arboriculture ornementale	2
• Floriculture	2
• Aménagement d'espaces verts	1
• Pédologie	1
Cours de travaux pratiques comprenant :	6
• TP horticulture maraîchère	
• TP horticulture fruitière	
• TP horticulture ornementale	
• TP floriculture	
• TP aménagement d'espaces verts	
(répartition modulable en fonction des saisons et des conditions climatiques)	
ACTIVITE COMPLEMENTAIRE	
Mathématiques – Complément	2
Total	34